

Association Sauvons nos Entreprises Guadeloupéennes

[www.sneguadeloupe.com](http://www.sneguadeloupe.com)

Tél : 0690 54 23 60 / 0690 94 46 20

Le 07/09/2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aux journalistes,

Tout comme le reste du monde, vous avez pu découvrir les dégâts causés par IRMA.

D'ores et déjà, le SNEG remercie toutes les initiatives pouvant apporter un soulagement à la population en détresse.

Pour l'instant, l'urgence reste l'humain, et à ce niveau-là, le SNEG fait confiance au CORECA, aux associations, et aux services de l'État pour la coordination.

Dans toute catastrophe, il y a un « après », donc il y aura une reconstruction qui sera à cheval avec la relance économique.

Le SNEG tient à rester à sa place. Nous vous informons que nous avons écrit aux différentes instances énumérées ci-dessous, afin d'exiger la suppression des dettes sociales et fiscales, de toute cotisation appelée ou à venir, ainsi évidemment l'arrêt de toute contrainte et poursuite d'huissier contre les affiliés du RSI.

Nous vous joignons copie des courriers adressés à la ministre Annick GIRARDIN, ainsi qu'au directeur du RSI.

Courriers fait aussi : - Aux quatre députés de la Guadeloupe

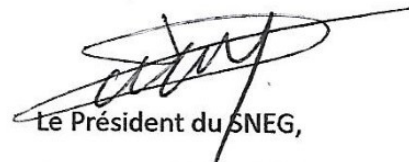
- À Madame Agnès BUZYN
- À Monsieur BENJAMIN GRIVEAUX, secrétaire d'État
- À madame Josette BOREL-LINCERTIN, Présidente du conseil départemental
- À monsieur Ary CHALUS, Président de Région Guadeloupe
- À Monsieur Éric MAIRE, Préfet de la Guadeloupe

De toutes ces personnes, nous attendons un accompagnement à l'égard des entreprises sinistrées.

Nous profiterons de notre rendez-vous avec Monsieur Malo CARTON, conseiller au cabinet de Benjamin GRIVEAUX le 3 octobre 2017 à Paris pour exiger que notre demande puisse avoir une suite favorable.

Nous restons à votre disposition.

Cordialement

  
Le Président du SNEG,  
Dominique VIRASSAMY